

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2020/2021
L'Officiel n° 15
Du 26 novembre 2020

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football
BP 1037 - 7 Rue Haute
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

Ce comité de direction a été réalisé par téléphone ou Visio-conférence en raison de la pandémie COVID 19

BO N° 15 du 26 Novembre 2020

Présents en visio-conférence :

Président: M LACOUR

Mrs AKLI - BONNET – DRIF– GERARD - GIBERT -GRILLE- ROGER – RONTES- VALET

Assistent : Mrs DURANTE MALVY – TRASTET

Présents par téléphone : Mr MANI-PETROSINO

Excusés: Mme ROYER - SAVIANA -Mrs BEAUBOIS -BERTI – BONHOMME- BOUDET - JORGE-PITIE- ZAMO -- DAYDE

Assiste en visio-conférence : M.TRASTET

Assiste par téléphone : M. DURANTE MALVY

En début de réunion, le comité de direction valide le BO n° 14 du 19 Novembre 2020

Diégo MARADONA

Les amoureux du Foot saluent le joueur fantastique qu'a été Diego. Puisse notre jeunesse ne s'inspirer que de ses talents de footballeur

Le comité se souvient aussi de Christophe Dominici qui a débuté sa carrière sportive comme footballeur et de Jacques Secrétin, Pongiste international.

CONDOLEANCES

Le Président du district,
Les membres du comité de direction,
Les Présidents et membres de commissions,
Le personnel administratif et technique
Présentent leurs bien sincères condoléances à Mme et M. Francis GIBERT, membre du comité directeur, suite au décès de sa belle-mère Mme WOUTERS Monique.

COVID 19 ET REPRISE DES COMPETITIONS

Au cours de l'intervention du Président de la République en date du 24/11, des mesures ont été annoncées:

- Favoriser le retour des mineurs (de - de 16 ans) le plus vite possible dans les Clubs. Ce sera le cas dès le samedi 28 novembre 2020
- Autoriser l'activité physique dans un rayon de 20 kilomètres autour du domicile et pour 3 heures (attestation nécessaire)
- Une seconde étape entrera en vigueur à compter du 15/12 (sous réserves des évolutions sanitaires)
- Accueillir des spectateurs dans les stades serait possible à compter du 20/01/21

Voir en fin du présent dossier les instructions de FFF

FELICITATIONS

A Benjamin PAGES maintenu arbitre assistant international.

JOURNEES DE L'ARBITRAGE

La 19 ème édition de cette opération nationale, organisée par La Poste, se déroule du 18 au 29 novembre 2020. Elle est parrainée par Boris Diaw qu'on ne présente plus.

Ces journées ont pour objectifs de sensibiliser les acteurs du sport et le grand public sur l'importance du rôle de l'arbitre et de contribuer à susciter des vocations.

Pour retrouver le programme de ces journées, tapez "Journées de l'arbitrage" sur Internet

Susciter des vocations d'arbitres est un sujet fort pour les Clubs et le District

400 MILLIONS D'EUROS D'AIDES SUPPLEMENTAIRES POUR LE SPORT

C'est ce que la ministre des sports, Roxana Maracineanu a retenu de la réunion du 17 novembre 2020 avec la Présidence de la République

A noter qu'une dotation de 100 millions d'euros, sur ces aides, devraient financer la création du " Pass'Sport " Ce serait une aide massive à la prise de licence. Une bonne nouvelle à confirmer au plan pratique dès 2021

COMPTES DU DISTRICT AU 30/06/2020

Des compléments d'informations sur les comptes au 30 Juin 2020 sont apportés car ceux-ci présentent un profil atypique.

Plusieurs phénomènes ponctuels, en effet, se sont conjugués sur l'exercice qui vient de s'achever:

- Ressources humaines: La mise en place des postes de CT-PPF et CT-DAP, postes fortement subventionnés, a bonifié le résultat
- Arrêt dû à la Covid 19: La baisse des dépenses a été plus forte que la baisse des recettes et a bonifié, là encore le résultat
- ANS: La forte action menée par le District a entraîné un surplus de recettes

Dans ce contexte, le District, après avoir remboursé aux Clubs la somme de 45 000 euros, dégage un résultat positif de 33 000 euros (dont 24 000 euros d'exceptionnel).

La bonne utilisation de ces ressources exceptionnelles, bien évidemment, sera du ressort de la nouvelle équipe élue le 19 décembre 2020

Le Comité Directeur se félicite d'une telle situation positive, dans le contexte, au bénéfice des Clubs Audois

REPRISE D'ACTIVITE- PRECISION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL ET LE LIEN S'Y RAPPORTANT - Courrier

Courrier de la hotline pandémie (déjà adressé aux Clubs)

Madame, Monsieur,

À la suite des annonces gouvernementales, il nous semble important de préciser un certain nombre des annonces intervenues hier. Il convient de rappeler que l'ensemble de ces dispositions vous sont transmises sous réserve de la publication des textes réglementaires les confirmant, l'Etat étant seul habilité à porter ce type de mesure. En outre, ce cadre demeure prévisionnel, et soumis à l'évolution de la situation sanitaire. La rigueur collective dont nous ferons preuve dans l'application des protocoles sanitaires est donc un élément essentiel pour que les perspectives esquissées dans cette note puissent se concrétiser.

1/ Pour le football des mineurs en extérieur :

Les dispositions évoquées ci-dessous ne concernent que le **football des mineurs**. Les arbitrages ministériels sur les décisions concernant l'activité des seniors sont en cours, et les orientations finales vous seront transmises demain dans la journée.

La reprise d'activité sera autorisée dès le samedi 28 novembre. Cette reprise d'activité sera soumise au respect des dispositions en vigueur sur les limitations de déplacement (pratique dans la limite de 3h, à moins de 20km du domicile). La reprise sera conditionnée au respect des protocoles sanitaires en vigueur (<https://www.fff.fr/actualites/192466-tous-les-guides-et-protocoles-de-reprise>) ce qui implique notamment :

- la possibilité d'utiliser un ballon, contrairement à la première phase de déconfinement du mois de mai
- l'exclusion des contacts entre les pratiquants
- l'exclusion des rencontres inter-clubs sous quelque forme que ce soit

L'utilisation des vestiaires demeurera soumise, pour chaque club, à l'autorisation municipale d'ouverture des équipements. Nous invitons les Présidents de clubs, afin de convaincre les municipalités d'autoriser cette ouverture, à leur transmettre les protocoles sanitaires élaborés au niveau national, afin d'attester du sérieux de l'encadrement de la pratique et de sa compatibilité avec les normes sanitaires en vigueur.

La deuxième phase de déconfinement telle qu'esquissée par l'Etat doit permettre la reprise des compétitions et rencontres inter-clubs, rendue possible par la fin de la restriction des déplacements. La FFF envisage donc une reprise à compter du début du mois de janvier, si les indicateurs de santé publique évoluent conformément à la trajectoire fixée par l'Etat. Cette reprise devra s'opérer dans un cadre compatible avec les restrictions qui demeureront, et notamment le respect du couvre-feu qui continuera à s'appliquer sur l'ensemble du territoire.

La FFF se félicite du travail réalisé en commun avec l'Etat pour parvenir à cette solution sur la reprise d'activité des mineurs, qui permet aux clubs de retrouver une activité et de reprendre un rôle actif en matière de lien social et de santé publique. S'agissant de la reprise des seniors, la FFF travaille étroitement avec les services de l'Etat pour permettre une reprise des entraînements la plus rapide possible, afin de permettre une période de réathlétisation suffisante pour une reprise des compétitions début janvier.

2/ Pour le football en intérieur et le futsal

De nombreux points restent à préciser par l'Etat, mais certains jalons peuvent d'ores et déjà être posés :

- la reprise de l'activité futsal pour les jeunes sera possible à compter du 15 décembre sous réserve de l'évolution favorable des indicateurs de santé publique. Cette reprise s'opérera dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur et sera limitée à l'organisation d'activités au sein d'un même club

- la reprise des adultes sans restriction sera possible à compter du 20 janvier.

Nous reviendrons très rapidement vers vous lorsque nous aurons eu les éléments définitifs sur les étapes intermédiaires (et notamment date de reprise possible des entraînements chez les seniors)

3/ La reprise d'activité concernant la formation dans les IR2F

- Formation des éducateurs :

Les IR2F peuvent reprendre à compter du 30 novembre l'activité de formation professionnelle des éducateurs à savoir le BMF, le BEF et les formations professionnelles continues exclusivement, sous réserve du strict respect du protocole sanitaire mis en place en début de saison.

A noter qu'il est demandé de veiller à ce que la durée des formations organisées à distance ne dépasse pas plus de 30% de la durée totale de la formation pour le BMF et le BEF.

Toutes les autres actions de formation d'éducateurs doivent être organisées à distance ou reportées.

- Formation initiale d'arbitres :

Il convient de se référer au courrier adressé par le Président de la CFA aux Présidents de Ligues et Districts le 23 novembre.

- Formation des dirigeants :

Celle-ci peut s'organiser à distance uniquement. 5 modules de formation du PFFD ont été digitalisés et mis à disposition des Ligues par l'IFF sur la plateforme Claroline.

La hotline pandémie est à votre disposition pour les questions que vous vous poseriez. Des réunions du collège des Présidents de Ligues et du bureau du collège des Présidents de Districts seront organisées dans le courant de la semaine prochaine, afin d'échanger sur les informations stabilisées.

Dernière minute, 26/11 18H30 (hotline pandémie):

De nombreuses questions sont remontées par le biais de la Hotline sur la date effective de reprise du football pour les mineurs.

Face aux contradictions apparentes dans les consignes données par l'Etat, nous vous informons que la FFF a saisi son Ministère de tutelle pour obtenir un arbitrage officiel. Cet arbitrage devrait intervenir demain dans la matinée et vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Nous vous informons que la FFF souhaite vivement que les instructions données hier à la suite du discours du Président de la République, puissent être maintenues.

En outre, la FFF a également saisi le Ministère, concernant la reprise de l'activité des Seniors et espère obtenir des clarifications rapides à ce sujet.

PROCHAINES REUNIONS EN VISIOCONFERENCE

Bureau le 01/12 à 09H30

Comité Directeur le 03/12 à 18H00

Pour le Secrétaire Général
Le Secrétaire Général délégué
Jean Luc Grillé